

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

W21-839262

93620

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3404

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

QASSOUR AHMED

Date de naissance :

08-05-1960

Adresse :

RESIDENCE ELIS ANDALOUSS ALMERIA
VILLA 3 CALIFORNIA CASA

Tél. : 0661191639

Total des frais engagés : 1121 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ZOURIBI Mohamed Zinabdin
Professeur Agrégé
Cardiologie Interventionnelle
27, Rue
Point de Marseille Oasis - Casablanca
25.51.15 - INPE: 09102055

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

QSA

Le : 28/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :

QSA

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.02.24	C ₅ + F ₂ C ₂		300DH	Pr. ZOUBIDI Mohamed Zinadine Professeur agrégé Cardiologue Internist 7, Rond Point de l'Assemblée Oisus - Casablanca tel: 05.22.25.51.35 - INP# 10000000000000000000000000000000

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Kanaphi N° 6 Boulevard Hachemi Rabat, Maroc T. +212 31 50 44</i>	14/02/20	<i>G 21.000 DT T = 871,60 DZ</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



Centre Cardiologique
Interventionnel

ZOUBIDI MOHAMED ZINABDIN
Professeur Agrégé
Coronarographie - Angioplastie - Stimulation Cardiaque

Date : 13/02/2024.

Mr QASSOUD Almed

Y Sulfat no/160

185,20 DT

1 - 0 - 0

185,20

Y Tenoretic

65,00 DT

1/2

- 0 - 0

185,20

X 4 mon

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
CP pelli b30
P.P.V : 65,40 DH
6 113001 182350

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
CP pelli b30
P.P.V : 65,40 DH
6 113001 182350

pharmacie Kanaph
N° 6 Boulevard Hachemi Filali
Rés. Arcadia - 10ème étage Casablanca
Tél: 05 2 44 50 44

T = 871,60 DT
pharmacie Kanaph
N° 6 Boulevard Hachemi Filali
Rés. Arcadia - 10ème étage Casablanca
Tél: 05 2 44 50 44

Pr. ZOUBIDI Mohamed Zinabdin
Professeur Agrégé
Cardiologie Interventionnelle
67, Rond Point de Marseille Oasis - Casablanca
05.22.25.51.35 - INPE: 091026055

185,20

Centre Cardiologique Interventionnel

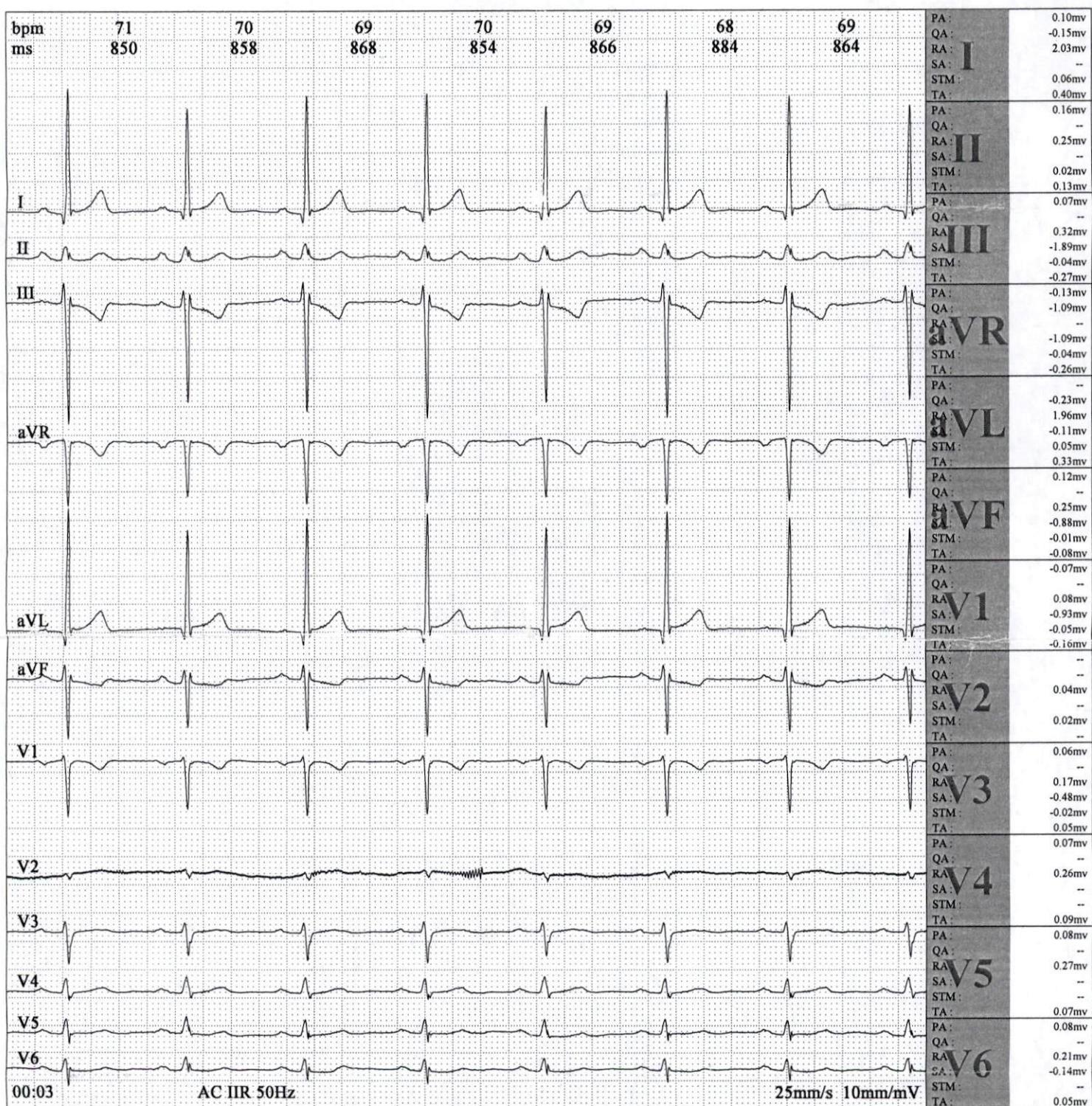
67, Rond point de Marseille, Oasis - Casablanca - Tél.: +212 522 25 51 35 / GSM : +212 669 58 10 81
E-mail : mz_zoubidi@yahoo.fr / mz_zoubidi@centrecardiologie.com / www.centrecardiologie.com

ECG

Name : quassoud ahmed Sex :
SN : 0001582 Case No. :

Age :
Bed No. :

Clinic No. :
Date : 13/02/2024 16:17:54



Frequency:	1000Hz	PR Interval:	187 ms
Sample Time:	27s	QT Interval:	371 ms
HR:	69bpm	QTc Interval:	397 ms
P Interval:	138ms	P Axis:	54.90°b
QRS Interval:	87 ms	QRS Axis:	-14.10°b
T Interval:	202 ms	T Axis:	-10.50°b

Prompt:
Total Beats 30 ,Normal Beats 30,SVE 0 ,VE 0 .
in gear Sinus mode Target rate;Middling Left axis deviation;V2Abnormal T wave;

Pr. ZOUBIDI Mohamed Zinabdin
Professeur Agrégé
Cardiologue Interventionnelle
67, Rond Point de la Mille Oasis - Casablanca
Tel: 05.22.25.51.35 - INPC: 091026955

Physician Signature: